

Bonjour,

Je réside à Saint Rambert d'Albon.

Je me considère comme un habitant ordinaire de l'aire impactée par le projet d'implantation de la zone INSPIRA sur la commune de Salaise sur Sanne.

L'ordinaire peut s'avérer dubitatif.

Concernant le système de compensation envisagé pour compenser les dégâts commis lors de l'extension de la zone INSPIRA, j'ai du mal à saisir la philosophie pratiquée autrement qu'une autorisation à détruire des terres agricoles.

Nous n'avons aucune information sur la localisation de la compensation pratiquée, sur sa qualité ni sur son adaptation au milieu et aux espèces touchés.

Enfin, il n'est nulle part fait mention des "envahisseurs" potentiels que ce chantier ne manquera pas de provoquer, comme l'ambrosie pour ne citer que la plus célèbre.

De gros doutes donc, se font jour concernant le volet environnemental du projet.

Cordialement.

Georges MONTAGNE